



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## musées

Question écrite n° 8036

### Texte de la question

Mme Catherine Beaubatie attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la situation alarmante que connaît le Muséum national d'histoire naturelle. Alors que notre époque connaît de nombreuses disparitions d'espèces et un effondrement de la biodiversité, notre muséum, l'un des plus remarquable au monde par la richesse et la diversité de ses collections, et qui représente près de 500 chercheurs et 350 étudiants, pourrait être un formidable outil de promotion de l'écologie auprès du grand public. Or le budget annuel du Muséum n'est que de 104 millions d'euros, alors que celui du Centre français des nanotechnologies, par exemple, est trois fois plus élevé. Par souci d'économie, les expositions temporaires du Muséum sont installées au sein de l'exposition permanente, supprimant ainsi la gratuité du musée pour les moins de 26 ans, ce qui est profondément injuste. La direction du Muséum en est réduite à avoir recours au mécénat d'entreprises privées, ce qui aboutit à un mélange des genres peu souhaitable. Par ailleurs, la disparition de la galerie d'entomologie, les travaux extrêmement longs du zoo de Vincennes, du Musée de l'homme (dont la réouverture a été repoussée à 2015) et la fermeture de nombreuses galeries dont celle de minéralogie, en font un musée à l'abandon. Enfin, le 13 avril 2012, lors du dernier conseil d'administration, une grande partie des syndicats a choisi de démissionner. C'est un signe très grave de la crainte grandissante du personnel de voir cet établissement d'importance fermer ses portes dans un avenir proche. Aussi souhaite-t-elle connaître le projet du Gouvernement pour soutenir activement la rénovation du Muséum et son développement essentiel pour la recherche et la formation de nos futurs chercheurs.

### Texte de la réponse

Le muséum national d'histoire naturelle (MNHN) bénéficie du soutien financier de ses deux tutelles, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) ce qui a représenté en 2012, 42 millions d'euros pour le MESR et 4,9 millions d'euros pour le MEDDE, outre les rémunérations des 1000 personnels pris en charge par le MESR. Ces subventions ont atteint un niveau sans précédent dans les années récentes et démontrent l'intérêt que l'Etat porte au MNHN. Pour le reste de son budget, qui s'élèvera en effet à 100 millions d'euros environ en 2013, le MNHN développe une politique active de diffusion avec des expositions et des sites qui attirent un très large public. La ménagerie a ainsi vu sa fréquentation augmentée de 60 % depuis 3 ans et les galeries du jardin des plantes (Grande Galerie de l'Évolution...) totalisent plus 1 000 000 visiteurs annuels. Cela est dû à la qualité de ses expositions permanentes mais également à l'attractivité du programme d'expositions temporaires. Celle consacrée aux dinosaures, qui vient d'ouvrir ses portes s'annonce déjà comme un succès. A cet égard, s'agissant de la gratuité des jeunes publics, le MNHN a, comme tous les musées de France, appliqué la loi, qui le contraint à ne pas faire payer les moins de 25 ans dans ses expositions permanentes. Le MESR verse une subvention au MNHN destinée à compenser le coût de la gratuité pour l'établissement. Les expositions temporaires et les parcs zoologiques ne sont pas concernés. En matière de recherche également, le dynamisme des chercheurs du MNHN amène des financements importants grâce à des contrats pour un montant d'environ 10 millions d'euros en 2012. A signaler également que le MNHN a obtenu un LABEX d'un montant total de plus de 7 millions

d'euros. S'il est vrai que le patrimoine bâti du MNHN est dans un état préoccupant malgré l'effort de rénovation considérable entrepris depuis quelques années, il convient de noter que le MESR alloue chaque année 17 millions d'euros à l'établissement pour la rénovation de son patrimoine immobilier. Il s'agit là d'une dotation considérable qui va permettre au musée de l'Homme d'être rouvert en 2015, après 5 ans de fermeture, sur la base d'un projet scientifique et muséographique en cours. Le zoo de Vincennes va rouvrir ses portes en 2014, après une rénovation complète, à partir d'un projet ambitieux, financé dans le cadre d'un partenariat public - privé (PPP), à hauteur de 167 millions d'euros dont 30 millions d'euros de financement direct par l'Etat. Ces chantiers et projets d'envergure témoignent du dynamisme d'une institution qui, loin d'être à l'abandon et à la dérive, est déterminée à jouer son rôle d'établissement de référence de premier plan international dans le domaine de la biodiversité, grâce au soutien financier déterminant de ses tutelles. Beaucoup d'autres projets marquent la vie du MNHN et démontrent son activité intense en matière d'enseignement et d'expertise (master, vigie-nature, grandes expéditions scientifiques). Autant de signes de vigueur du MNHN, dont le fonctionnement a en effet été perturbé récemment par la démission de la majorité des élus du conseil d'administration. Des élections ont eu lieu début octobre afin de pourvoir les sièges vacants et de permettre au conseil d'administration de se réunir et de délibérer dans des conditions normales. Une réforme statutaire vient d'être engagée et doit conduire à un nouveau décret statutaire pour le MNHN. Le muséum, berceau des sciences naturelles en France, et institution de recherche de renommée internationale demeure un grand établissement, confronté à de grands défis et enjeux, déterminé à se projeter dans l'avenir et à assurer la pérennité des missions que l'Etat lui a confiées depuis plus de trois siècles.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Beaubatie](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8036

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 octobre 2012](#), page 5844

**Réponse publiée au JO le :** [15 janvier 2013](#), page 568